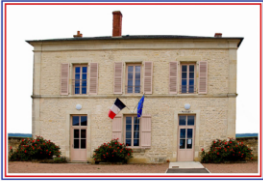


REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Nièvre



Commune de Lys

☎ 03.86.29.30.06

@ : mairie.lys@laposte

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 10/10/2025**

Ordre du jour :

- Dossier prévoyance pour les salariés
- Dossier complémentaire santé pour les salariés
- Préparation des prochaines élections municipales
- Devis contrefort église
- Questions diverses

Sont présents : Laurence MARCHAND, Serge BENARD, Jérôme MARCHAND, Rémy AMBERT, Stéphane BARONI, Annie FONTAINE, Sylvie BARONI, Florian PRUDHOMME, Fabien LAGARDE, Marc SIMON, Johan CLEMENT,

Absents : pas d'absent

Secrétaire de séance : Marc SIMON

Dossier prévoyance pour les salariés :

A compter du 1^{er} janvier 2026, la commune sera tenue de participer au financement des garanties de prévoyance de l'agent à hauteur d'un montant minimal de 7 euros. Après délibération, la participation de la commune est fixée à 10 euros.

Dossier complémentaire santé pour les salariés :

A compter du 1^{er} janvier 2026, la commune sera tenue de participer au financement de la complémentaire santé de l'agent, à hauteur d'un montant minimal de 15 euros. Après délibération, la participation de la commune est fixée à 15 euros.

Préparation des prochaines élections municipales :

Au vu des prochaines élections municipales, il est important de réfléchir à la composition de la liste que nous proposerons aux habitants de la commune.

L'équipe actuellement en place a exprimé sa volonté de renouveler son mandat, à l'exception de deux membres.

Dossier : Contrefort de l'église :

Monsieur Robineau, tailleur de pierres, a présenté un devis concernant la restauration du contrefort de l'église.

Les travaux sont proposés en trois phases.

En priorité, l'état du contrefort nécessite un étayage.

- La sécurisation du site,
- L'évaluation des pierres existantes,
- Et la reconstruction du contrefort.

Le devis est validé à la majorité.

Le devis pour la toiture de Launay est, quant à lui, validé à l'unanimité.

Par ailleurs, il est conseillé de faire appel à des équipes de bénévoles pour piquer les murs et les enduire à la chaux. Les habitants de la commune, autonomes disponibles et volontaires, sont les bienvenues pour prêter main-forte.

En effet, l'enduit actuel en ciment retient l'humidité et provoque la détérioration des murs.

Les devis seront transmis à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin d'obtenir un retour concernant les financements susceptibles d'être attribués à la commune.

Questions diverses :

L'entretien du chemin rural dit « Rue de Ronnot » situé entre Lys/Challement et le hameau de Ferrière a été réalisé gracieusement par l'équipe de la société de chasse de Lys, que la commune remercie pour son intervention.